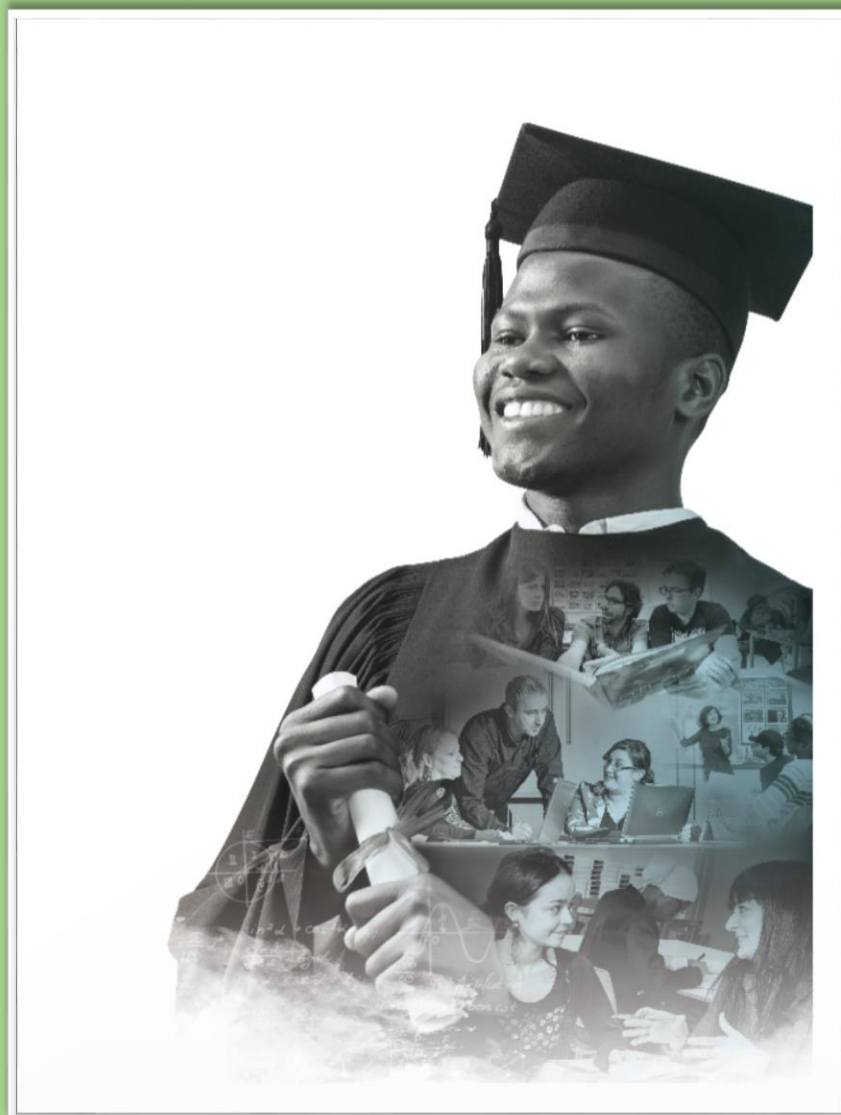




Projet éducatif du Centre Saint-Michel

2019-2022



Projet éducatif du Centre Saint-Michel 2019-2022

Vision

Par l'expertise et l'engagement de son personnel, le Centre Saint-Michel se démarquera tant par une culture de communication et de concertation que par une culture d'amélioration continue, afin de soutenir l'inclusion, la réussite des adultes et d'inspirer le dépassement.

Mission

Instruire, socialiser et qualifier tous les adultes de la région qui font appel à ses services :

- ✦ à dresser le bilan des acquis des personnes qui en font la demande;
- ✦ à soutenir la population immigrante dans ses efforts d'intégration à la société québécoise.

De plus, le Centre Saint-Michel veut contribuer au développement local et régional :

- ✦ en adaptant son offre de services aux besoins de la population de son territoire;
- ✦ en participant activement aux structures de concertation;
- ✦ en établissant des partenariats avec divers organismes et entreprises pour la réalisation de projets particuliers dans lesquels son expertise peut contribuer au développement social et communautaire.

L'engagement

se manifeste par la compétence, l'implication, l'effort et la collaboration.



VALEURS

La compétence

se manifeste par le développement continu des connaissances, du savoir-être et du savoir-faire.

Le respect

se manifeste par un accueil de qualité et une ouverture à la diversité.

Une présence accrue d'adultes d'origine québécoise ou issus de l'immigration présentant des difficultés cognitives, socioculturelles et économiques.

Une actualisation des services complémentaires et des pratiques pédagogiques.



ENJEUX

La communication et la concertation, d'une part entre nos différents lieux de formation et, d'autre part entre nos milieux et nos partenaires externes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le développement croissant et évolutif des compétences du 21e siècle.



Orientation 1	Favoriser l'accomplissement de soi pour les élèves			
Objectif Centre	Situation actuelle Centre 2017-2018 selon LUMIX	Cible CSRS	Indicateurs Centre	Cibles Centre
1. Augmenter le taux de persévérance et de réussite des élèves.	Persévérance : Alphabétisation : 46,88 % Présecondaire : 32 % 1er cycle secondaire : 39,34 % 2e cycle secondaire : 38,89 % Soutien Pédagogique : 5,23 % Préparation étude postsecondaire : 43,75 % Préparation formation professionnelle : 9,09 % Intégration Sociale : 68,71 % Intégration Socioprofessionnelle : 24,04 % Francisation : 42,66 % Moyenne : 35,89 %	Persévérance Pour chaque parcours, augmenter le taux de persévérance moyen de 5 %.	Taux de persévérance	Augmenter le taux de persévérance moyen de 5% pour chaque parcours.
	Réussite Alphabétisation : 18,75 % Présecondaire : 14 % 1er cycle secondaire : 16,39 % 2e cycle secondaire : 26,11 % Soutien pédagogique : 41,28 % Préparation étude postsecondaire : 18,75 % Préparation formation professionnelle : 72,73 % Intégration sociale : 6,75 % Intégration Socioprofessionnelle : 40,38 % Francisation : 22,38 % Moyenne : 26,89 %	Réussite Pour chaque parcours, augmenter le taux de réussite de 5 %.	Taux de réussite	Augmenter le taux de réussite de 5 % d'ici 2022.
	Taux de diplomation/qualification DES : 26,22 % CFMS/CFISA : 27,11 %		Taux de diplomation et de qualification.	Augmenter le taux de diplomation et de qualification de 5 % d'ici 2022.
	Taux de reconnaissance des acquis Attestation enseignement niveau secondaire AENS : 71,42 % Test Développement général TDG : 93,41 %		Taux de reconnaissance des acquis.	Atteindre le taux de 76,42 % de réussite pour l'AENS d'ici 2022. Atteindre le taux de 98,41 % de réussite pour le TDG d'ici 2022.
	Atteinte d'un objectif de formation : 16,7 %		Atteinte d'un objectif de formation.	Atteindre le taux de 23,7 % de l'atteinte d'un objectif de formation d'ici 2022.
	Inscription FP moins de 20 ans Persévérance Préparation à la formation professionnelle : 9,09 %	Inscription FP moins de 20 ans Bonifier l'offre ou augmenter les actions favorisant l'inscription des élèves de moins de 20 ans dans les programmes de la formation professionnelle.	Taux de persévérance dans le parcours Préparation à la formation professionnelle.	Augmenter le taux de persévérance à 14,09 % dans le parcours "Préparation à la formation professionnelle" d'ici 2022.
1.1 Développer des services éducatifs adaptés aux besoins des élèves.	Un recueil des pratiques éducatives a été constitué dans chacun des services en lien avec les facteurs déterminants de la réussite (CSM Interventions pédagogiques).		Plan de travail avec des cibles à atteindre.	Chaque service aura un plan de travail avec des cibles à atteindre annuellement en lien avec le projet éducatif.
1.2 Développer des pratiques pédagogiques efficaces et innovantes.			Plan de développement.	Chaque service aura un plan de développement pédagogique ou professionnel annuel.
1.3 Accompagner les élèves dans leur parcours.			Modèle d'accompagnement.	Chaque service appliquera un modèle d'accompagnement.
1.4 Assurer l'engagement des différents partenaires.			21 partenaires contribuent à donner des lieux d'apprentissage.	Nombre de partenaires significatifs.
Orientation 2	Favoriser le sentiment d'appartenance chez les élèves et le personnel			
2.1 Offrir un environnement propice au développement global et au bien-être des élèves.	84,22 % des élèves trouvent que le Centre est un lieu propre. 17 % se préoccupe de l'environnement. 79,21 % des élèves indiquent que les activités sont suffisantes et intéressantes. Par contre, 28,3 % n'ont pas les disponibilités pour profiter des activités, 25,8 % ne sont pas intéressés à y participer et 37,8 % des élèves sont intéressés à y participer.		Taux de satisfaction des élèves par rapport à l'environnement propice au développement global et au bien-être des élèves.	Atteindre d'ici 2022 : un taux de 89,22 % de satisfaction des élèves sur leur environnement propice; un taux de 84,21 % de satisfaction sur la quantité et la qualité de la programmation des activités d'ici 2022.
2.2 Favoriser le développement de liens significatifs entre les élèves et le personnel.	90,5 % des élèves sont satisfaits des liens avec le personnel. 69,61 % des élèves savent vers qui se tourner pour avoir de l'aide.		Taux de satisfaction des élèves et du personnel au niveau du développement de liens significatifs.	Atteindre d'ici 2022 : un taux de 95,5 % de satisfaction des élèves et du personnel au niveau du développement de liens significatifs; un taux de 75 % des élèves qui savent vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.
2.3 Maintenir ou augmenter le sentiment de sécurité chez les élèves et le personnel.	93,99 % des élèves se sentent en sécurité au Centre.	Augmenter le nombre d'actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation.	Taux du sentiment de sécurité des élèves et du personnel.	100 % des élèves et du personnel se sentent en sécurité d'ici 2022.



Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Les cibles du projet éducatif sont arrimées avec le PEVR et sont établies à l'intérieur d'un horizon de 3 ans. Les indicateurs sont les résultats attendus à la troisième année du projet éducatif. Dans une approche dynamique de suivi des actions, ces indicateurs peuvent évoluer en fonction des résultats obtenus ou des ajustements proposés.

Au Centre Saint-Michel, une approche par cible permet de guider l'action en accordant une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite. En ce sens, les intentions liées au projet éducatif s'appuient sur le facteur de protection suivant : croire que tous les élèves peuvent réussir. Il est donc primordial que tout le personnel, le réseau social de l'adulte et les partenaires appuient les élèves afin de favoriser leur accomplissement.

En cohérence avec la vision et l'orientation du projet éducatif, le Centre confie aux différents services et au personnel le choix des moyens à mettre en place pour l'atteinte des objectifs. En ce sens, une approche différenciée du déploiement des services sera nécessaire dans la réalisation de ce Projet éducatif.



Reddition de compte du projet éducatif

Le Centre rendra des comptes au Conseil d'établissement de façon annuelle. Et, pour ce faire, chaque service se dotera d'un plan de travail annuel avec des cibles à atteindre en cohérence avec le projet éducatif. Le Centre sera ainsi en mesure d'effectuer une reddition de compte auprès de la CSRS et, surtout, d'assurer l'efficacité des moyens mis en place.

